

**Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 7 novembre 2023
Espace Péchène, Miavoye**

5^{ème} séance.

*Présents : voir liste **en annexe 1***

1. Accueil

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

1. *Accueil*
2. *Approbation du compte rendu de la dernière réunion (15/05/2023)*
3. *Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques, approbation du dossier projet par la Ministre*
4. *Addenda II, Aménagement de l'ancienne salle des fêtes de Falaën en Maison de village, approbation du dossier projet par la Ministre*
5. *Retour sur les Groupes-Projets (20/06, 27/06 et 05/09)*
6. *Présentation des fiches-projets (priorité 1) par l'auteur de programme (IMPACT)*
7. *Travail sur la répartition des priorités 2 et 3*
8. *BiodiverCité, informations sur l'appel à projets 2023*
9. *Divers.*

2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (15/05/23)

Le compte-rendu de la réunion du 15/05/2023 est approuvé sans remarques.

3. Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques

Il s'agit d'un projet du 1^{er} PCDR qui est toujours en cours (projet du PCDR 2009-2019, conventionné en mars 2019, dont le Projet final a été approuvé par le Conseil Communal en janvier 2023).

M. Latour présente sur diapositives les différents tronçons concernés.

Bonne nouvelle : **Le dossier Projet a été approuvé par la Ministre en juillet 2023.**

La Prochaine étape est celle de l'adjudication et la réalisation des travaux.

M. Bastin explique qu'il y a cependant un bémol : les subventions de la Région wallonne comprennent une partie qui doit être amenée par la DAFOR (chemins agricoles). Or, il n'y aurait plus d'argent pour 2023. La Commune intervient auprès du Ministre compétent afin de tenter d'obtenir ce financement. En effet, La Commune doit gérer cela en 'bon père de famille' et attend donc la promesse de subside de ce côté-là avant de lancer l'adjudication des travaux.

4. Aménagement de l'ancienne salle des fêtes de Falaën en Maison de village

Il s'agit d'un projet du 1^{er} PCDR qui est toujours en cours (projet du PCDR 2009-2019/addenda, conventionné en mars 2019, dont le Projet final a été approuvé par le Conseil Communal en avril 2021).

Bonne nouvelle ici aussi : **Le dossier Projet a été approuvé par la Ministre en juillet 2023.** Il fait l'objet d'un avenant financier, particulièrement bienvenu vu le temps d'approbation du dossier et la hausse des coûts (notamment des matériaux) durant cette période.

La Prochaine étape est celle de l'adjudication et la réalisation des travaux. M. Bastin explique que les offres sont rentrées (cela se fait dorénavant sous format informatique, dans un coffre-fort virtuel). La Commune a fait plusieurs lots mais doit réinterroger sur un lot pour lequel les offres sont particulièrement élevées (+150.000 €). Ce système de coffre-fort virtuel se révèle compliqué. De plus, cela va défavoriser les petits artisans (vu les difficultés d'encodage).

M. Bastin confirme qu'aucune solution n'a été trouvée pour le parking.

5. Retour sur les Groupes-Projets

Mme Bachy explique que 5 Groupes-Projets ont été organisés durant l'été, pour permettre à l'auteur de PCDR de rédiger les fiches-projets de priorité 1.

Le 20 juin :

GP 1 : « *Construction d'une Maison de Village à Onhaye* » -> sur place, à la salle du foot.

Le 27 juin :

GP 2 : « *Petits espaces de convivialité* » -> visualisation des espaces potentiels, via Google Map

GP 3 : « *Place d'Ostemerée* » -> visite sur le terrain.

Le 05 septembre :

GP 4 : « *Aménagements de sécurisation* »

GP 5 : « *Développement de liaisons de mobilité douce* » (axées mobilité cyclistes)

Pour le projet d'« *atelier rural* », il n'a pas été jugé opportun de faire un Groupe-projet.

6. Présentation des fiches-projets (FP) de priorité 1, par l'auteur de PCDR

Il est précisé qu'il s'agit à ce stade de propositions, qui vont encore évoluer.

Les 3 représentantes du bureau Impact, auteur du PCDR, présentent les esquisses proposées pour les 6 projets programmés dans le lot 1, en insistant sur les intentions et les localisations. A la suite de chaque présentation, un moment d'échanges est prévu.

[FP 1 Aménagement de la place d'Ostemerée](#)

Des divers échanges, il ressort que :

Le but est de recréer une centralité : recréer un centre de village avec un espace partagé en pavés, des espaces plantés et du petit mobilier public.

Au niveau des espaces plantés, il s'agit d'une végétation basse. Ponctuellement, il pourrait y avoir des petits arbres, pour ponctuer l'aménagement.

Il n'y a pas d'aménagement particulier prévu pour les cyclistes.

La largeur de la voirie est de 5,50m, sans le trottoir.

Au niveau de la partie « espace partagé », on aurait un même revêtement pour les voitures et les piétons, c'est le principe même des espaces partagés.

L'espace public libre ne permet pas de faire un trottoir tout du long, mais seulement sur une partie. Par contre, il est bien prévu devant chaque maison.

L'enfouissement des câbles électriques n'est pas prévu à ce stade, mais la demande sera mentionnée dans la FP.

Le problème d'écoulement d'eau est une nouvelle fois évoqué, présent surtout près des 2 maisons du bas. Un filet d'eau, ainsi que des emplacements parking en dalles gazon pourraient contribuer à drainer l'eau. L'espace à cet endroit est insuffisant pour recréer un aménagement supplémentaire.

Le problème du goulot entre le muret et les maisons est évoqué et sera mentionné lui aussi dans la FP. On pourrait imaginer un panneau « interdiction de stationner » là où le gens se garent.

L'idée d'opérer un dévoiement semble compliqué dans le cas présent. Les participants insistent cependant pour ralentir les voitures dans la ligne droite. Ils ne sont pas sûrs que le changement de revêtement suffira. L'idée d'un plateau ou dos d'âne est évoquée.

FP 2 Aménagement de petits espaces de convivialité, dans différents villages

Des divers échanges, il ressort que :

- *Concernant l'espace localisé à Serville, près de la source :*
Une demande est de prévoir aussi des coins d'ombre (vu notamment le réchauffement climatique), avec des arbres, ou à partir de structures.
Une mise en valeur particulière (pédagogique ou autre) de la source est demandée, tout en sachant qu'il est difficile de garantir la potabilité de l'eau.
- *Concernant l'espace localisé à Falaën, sur le terrain de la balle-pelote :*
Une proposition est de localiser l'espace BBQ près de l'aire de jeux, dans une optique proximité parents/enfants. Impact signale que le choix de l'endroit BBQ vient de la proximité du petit bâtiment où se situeraient les WC.
Dans l'esquisse présentée, le terrain de balle-pelote est conservé, dans une optique de pouvoir y rejouer à l'avenir ou à tout le moins de ne minimiser les couts en utilisant le tarmac existant.
- *Concernant l'espace localisé à Sommière, à la Spèche :*
Il n'y a pas eu de discussion particulière.
- *Concernant l'espace localisé à Weillen, près de l'église :*
On signale qu'un autre sentier monte vers le cimetière, dans le même axe que la liaison vers la salle des fêtes.
La possibilité d'installer un chapiteau entre les goals est bien prévue.
L'intérêt d'un endroit pour que les enfants puissent jouer à vélo est évoqué. Il semble qu'il faille faire un choix entre les jeux sur les buttes ou les vélos sur les buttes.
- *Concernant l'espace localisé à Gérin, sur la place du village :*
A la demande du Collège, 2 esquisses sont présentées : l'une propose l'aménagement d'un espace parking et d'un espace de convivialité, l'autre est une alternative avec un mobilier entièrement modulable afin de laisser place pour l'installation d'un chapiteau (en temps de fête, tout le mobilier peut être déplacé).

Une remarque est que l'espace est trop faiblement végétalisé. Il pourrait l'être plus, que ce soit via des bacs ou des plantations.

Il est rappelé que la place est fort utilisée par les enfants.

Quant à la question du chapiteau, celui-ci pourrait trouver place en partie sur la voirie et en partie sur l'espace proposé pour le parking (donc le déplacer de 10m sur la voirie).

La question des accès à la salle est longuement abordée, deux accès doivent être possibles pour les véhicules de livraison. L'accès des véhicules de secours doit bien entendu être possible également.

Le carrousel doit lui aussi pouvoir prendre place sur cet espace public.

- *Concernant l'espace localisé à Gérin, autour de la chapelle :*
Il n'y a pas eu de discussion particulière.

FP 3 Aménagements de sécurisation des voiries communales et des déplacements piétons

Quatre aménagements/dispositifs sont proposés par Impact et illustrés par des photos.

Il s'agit du :

- Double coussin
- Dispositif d'alerte en amont
- Dispositif de (faux) plateau
- Ralentisseur.

Sept localisations sont proposées par Impact :

- 3 à Falaën : vers Sosoye, vers Weillen et vers Flavion
- 2 à Weillen : vers Sommière et vers Onhaye
- 2 à Onhaye : vers Weillen et vers Hastière-Lavaux.

PS : à Sommière, il y a déjà des aménagements qui existent et d'autres qui sont prévus via d'autres subsides.

Des divers échanges, il ressort que :

M. Bastin signale que le souhait du Collège est d'augmenter la sécurité plutôt que l'identité (en référence à ce qui se fait à Bièvres).

Impact précise que l'espace restreint ne permet pas des dévoiements, sauf peut-être sur la voirie entre Onhaye et Hastière-Lavaux.

Des précisions sont données quant aux localisations :

A Falaën :

- vers Sosoye : Dispositif à localiser plutôt rue d'Hermeton, à l'entrée du noyau. Essayer de ralentir au niveau du carrefour (même si on ralentit déjà vu la priorité de droite).
- vers Weillen : rue du Château-ferme. Le déplacer plus vers les bâtiments.

- vers Flavion : rue de Chession. Il y en a déjà un mais il en faudrait un second, entre la chapelle et le centre du village.
A Weillen :
- vers Sommière : cette localisation est à supprimer.
- vers Onhaye : dans la rue des Marronniers.
A Onhaye :
- vers Weillen : dans la rue de Weillen.
- vers Hastière-Lavaux : il y en a déjà 2 dans la rue Gailaipont, mais il en faudrait encore un, pour dissuader les français qui viennent par le bas du village.

On propose de repérer ces lieux sur carte lors d'une prochaine réunion.

L'idée est d'arriver à un coût total de 500.000 € pour ces divers aménagements. D'autres endroits opportuns pourront donc être ajoutés s'ils tiennent dans cette enveloppe budgétaire.

D'autres dispositifs sont envisagés, comme des pots de fleurs précédant x places de parking.

Il est à préciser que pour que de tels aménagements puissent bénéficier de subsides en développement rural, ceux-ci ne doivent pas se limiter stricto sensu à de l'aménagement routier mais doivent proposer une plus-value en termes d'aménagements (convivialité, signalisation d'entrées de village...).

⇒ **La FP sera retravaillée en ce sens et représentée à une prochaine séance de la CLDR.**

[FP 4 Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées \(axées mobilité cyclistes\)](#)

Des divers échanges, il ressort que :

Un seul tronçon a été identifié à ce jour et il ne nécessite pas de gros aménagements. Il en ressort que :

- Soit on propose plusieurs tronçons pertinents, qui nécessitent des aménagements pour les cyclistes et justifient une demande de subvention.
- Soit on déplace cette FP en lot 2.

⇒ **Après discussion, il est proposé de mettre cette FP en lot 2, ce projet n'étant pas suffisamment mûr.**

[FP 5 Construction d'une maison rurale à Onhaye](#)

Des divers échanges, il ressort que :

La demande de plusieurs participants est de prévoir la Maison rurale au rez-de-chaussée plutôt qu'à l'étage.

Une entrée indépendante est bien prévue pour la Maison rurale et les vestiaires du foot. Cette demande est importante, vu certains précédents dans l'utilisation de salles communales.

Il est demandé aussi de travailler sur le parking et de prévoir suffisamment de places vu la taille de la salle (qui peut accueillir 300 personnes + le foot).

Attention à privilégier la vue, même si on remet la salle en bas.

Il est demandé de veiller également à la hauteur sous plafond, qu'elle soit suffisamment importante et aux normes d'évacuation incendie.

⇒ **La FP sera retravaillée en ce sens et représentée à une prochaine séance de la CLDR.**

[FP 6 Création d'un hall relais / atelier rural](#)

Cette FP n'a pas fait l'objet de discussion particulière.

7. Conclusion et le point sur la répartition des priorités 1, 2 et 3

Les FP relatives à la Sécurisation des villages et à la Maison de village d'Onhaye vont être retravaillées et seront représentées à une prochaine séance de la CLDR.

Après discussion, la FP relative au « Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées » passerait en lot 2.

Les FP Place d'Onhaye, la Spêche et Plaine de jeux à Gérin sont supprimées. En effet, ces projets ne feront pas l'objet d'une fiche spécifique car ils seront réalisés par ailleurs :

- La place d'Onhaye -> dans le cadre de 'Cœur de village' et la construction de la halle
- La Spêche -> prise en considération dans la FP relative aux 'Petits espaces de convivialité'.
- La plaine de jeux à Gérin -> demande prise en considération dans la FP relative aux 'Petits espaces de convivialité'. En effet, l'aménagement de l'espace jouxtant la chapelle remplira ce rôle et permettra une plus grande « surveillance sociale » que rue des Brebis.

8. BiodiverCité, informations sur l'appel à projets 2023

Montant total des fiches introduites : 16.460 €

Montant demandé : 12.000 € (le maximum)

Montant validé par la SPW : 12.000 €.

Fiches-actions introduites – dossier accepté :

Il s'agit des actions discutées en réunion de travail du 4 avril et lors de la CLDR du 13 avril dernier, à savoir :

-Mare de Sommière - 3.510,00 €

- Semaine de l'arbre 2024 - distribution 2.500,00 €
- Haie didactique école Onhaye - 486,00 €
- Valise pédagogique - 1.251,00 €
- Bandes fleuries Weillen-Fter - 1.314,00 €
- Haie mixte ancien basket de Sommière - Plantations 1.287,00 €
- Labellisation 'Nature' de 3 cimetières - 2.908,00 €
- Plantation d'un alignement d'arbres en bordure de voirie - 3.204,00 €

9. Divers

La prochaine réunion est fixée au 28 novembre.

Le site web où trouver plus d'informations relatives au PCDR est :

www.onhayedevveloppementrural.info

M. Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie les participants.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à communiquer à la FRW (adresse mail ci-dessous) dans les 8 jours ou lors de la prochaine réunion de la CLDR

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.
m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 07.11.2023
Espace Péchène, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Absente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Absente	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Excusé	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Présent	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Absent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Absent	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Présent	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Excusée	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Présent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Absente	colette.frerotte@yahoo.fr

11	Hauchecorne	Koen	Excusé	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Présent	leon.laloux@skynet.be
13	Leonard	Julie	Présente	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Excusé	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Absent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Démissionnaire	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Absent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Absent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Présent	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Présent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Excusé	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhaye.be
24	SCOHY	Isabelle	Excusée	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Présent	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Absent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Présent	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Absent	Julien.barreau2@gmail.com

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

Pour le Bureau d'étude IMPACT : Sara MESTRENZY, Gladys LAVIANNE, Delphine FRESING

Compte rendu de la CLDR d'Onhaye du 7 novembre 2023